



CANADA

# PAGES DOCUMENTAIRES

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

N° 93  
(Révision de février 1964)

## CONTRIBUTIONS DU CANADA AUX NATIONS UNIES

Chacun des 111 membres de l'Organisation des Nations Unies est tenu de supporter annuellement une part des dépenses de l'Organisation. En 1963, la part du Canada était de 3.12 p. 100 soit de \$2,500,000 sur les \$78,600,000 du budget ordinaire. En outre les membres se cotisent pour couvrir les frais des opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix au Moyen-Orient et au Congo (FUNU et ONUC). Il semble qu'en 1964, la quote-part du Canada au budget ordinaire sera d'environ \$2,700,000 sur \$86,500,000 et que sa quote-part pour le maintien de la paix sera de l'ordre de \$1,300,000.

De 1945 à 1963, le Canada a versé ainsi environ \$25,300,000 au budget ordinaire des Nations Unies et environ \$12,200,000 aux deux opérations de maintien de la paix. Pendant le même temps, le Canada a versé environ \$81,000,000 en contributions libres à des programmes spéciaux des Nations Unies: Programme élargi d'assistance technique, Fonds spécial, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Fonds des Nations pour l'enfance (FISE), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée. D'autre part, le Canada versait des quote-parts s'élevant à près de \$45,000,000 aux treize institutions spécialisées des Nations Unies et à l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont il est membre. Tous ces paiements divers, plus celui que le Canada effectue au bénéfice de l'Association canadienne des Nations Unies, forment un total d'environ \$163,000,000 pour la période de 1945 à 1963. Le total de 1963 atteindra à peu près les \$15,300,000.

L'intérêt que portent les Nations Unies aux questions politiques et aux questions relatives à la sécurité est bien connu dans le monde entier; aussi les opérations de maintien de la paix n'échappent-elles à l'attention du public. Malheureusement, l'effort non moindre mais plus silencieux de l'Organisation sur les plans économique et social fait beaucoup moins sensation. Cette activité se complète de celle de cinq programmes spéciaux (Office de secours et de travaux, Haut-Commissariat pour les réfugiés, FISE, Programme élargi d'assistance technique et Fonds spécial) et de celle des programmes connexes des treize institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il y a là un immense effort contre les ennemis de toujours de l'humanité: l'ignorance, la faim, la maladie. Il y a là aussi une importante contribution à la cause de la stabilité politique et économique dans les parties peu développées du globe.

On trouvera ci-après de brèves notes sur l'activité des Nations Unies ayant trait au maintien de la paix, sur l'Organisation elle-même, ses programmes divers et ses institutions spécialisées, en ce qui concerne les domaines économique et social. On trouvera en Annexe A le tableau des contributions du Canada à cette activité, et en Annexe B le tableau des sommes promises par les principaux Etats contributeurs en vue de la mise en oeuvre des cinq programmes spéciaux des Nations Unies.